



AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG ET DES ENTREES



NOTE DE PRESENTATION / DETAILS



• CONTEXTE ET OBJECTIFS

LE CONTEXTE :

- Les périmètres et échelles de réflexion et de projet opérationnel:

La mission concerne le centre ancien et les espaces d'approche, situés dans le contexte urbain de Quemeneven.

La réflexion sur les 4 secteurs prend en compte l'ensemble du fonctionnement du bourg, y compris hors périmètre des 4 secteurs.

La mission consiste en la réalisation d'un avant projet sur l'ensemble, et d'une réalisation de travaux sur les deux premiers secteur en tranche ferme. Ce périmètre permet de prendre en compte toutes les thématiques influençant le projet : Déplacements doux et circulation, aménagement qualitatif urbain et paysager, attractivité, équipements et commerces, offre de stationnement...

- Les composantes paysagère majeures, ensembles paysagers et/ou urbains de l'aire de projet:

Le bourg s'inscrit dans un contexte aux qualités spécifiques: Proximité et appartenance à l'aire urbaine de Quimper (15 mn), environnement rural et naturel à la topographie marquée, horizons emblématiques visibles depuis le bourg (Menez Hom, montagne de Locronan, arc de crête du bassin du Porzay).

A l'intérieur du bourg, l'étiement des rues d'approche, la configuration du centre déterminent une certaine «fragmentation» des lieux, dont les relations doivent être donc améliorées.

- Les atouts et potentiels, les spécificités de l'espace du projet:

Le centre-bourg de Quemeneven bénéficie en tissu ancien d'une constitution urbaine et paysagère lisible, que le projet d'aménagement d'espaces publics doit aujourd'hui valoriser, en synergie avec le projet de développement (Lotissement ouest notamment).

Les espaces publics places de l'église, de la mairie, d'entrée de la rue du stade (Hors périmètre), et dans une certaine mesure le carrefour-place rte de Quimper et Rte de Kergoat, sont emblématiques et identifiables.

L'enjeu de conforter la vie du bourg, son animation et son attrait, trouvera réponse par la mise en valeur du centre ancien et par la mise en relation des espaces publics entre eux et avec les quartiers plus récents, les entrées et les nouveaux programme d'habitat avec ce centre, afin de constituer un ensemble harmonieux et hiérarchisé.

Les interventions d'esprit et de finalité contemporaine, pour la requalification et l'amélioration du fonctionnement (Circulation, sécurité, accessibilité, animation, commerces, etc ...) mettront en oeuvre des dispositifs, matériaux, compositions durables, de qualité, protégeant et valorisant les éléments et le caractère d'ensemble.

LES OBJECTIFS TECHNIQUES:

Ils intéressent des thématiques sur lesquelles nous développons une analyse spécifique:

- LA FONCTIONNALITE, LA SECURITE ET QUALITE URBAINE DES ENTREEES, ET LES RELATIONS ENTRE LES DIFFERENTS SECTEURS DU BOURG:

Les interventions sur les entrées permettront de meilleures relations entre les différents quartiers et le centre ancien:

Identification des séquences seuils, renforcement des continuités douces, optimisation et inscription des stationnements, qualité paysagère de l'approche...

- LES MOBILITES DOUCES ET LA MAÎTRISE DE LA CIRCULATION:«Assurer la sécurité et la continuité des cheminements doux»

«Apaiser les déplacements automobiles dans le centre bourg»

« Clarifier le fonctionnement des carrefours»

Cet objectif est visé par la maîtrise du trafic automobile (Flux, vitesse, croisements, gabarits, régimes de priorités, visibilité, lisibilité, dispositifs techniques cohabitation des modes, respect des lieux...).

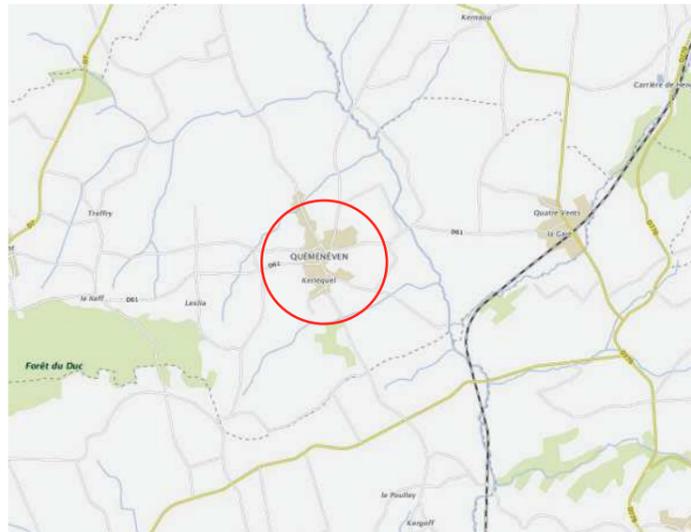
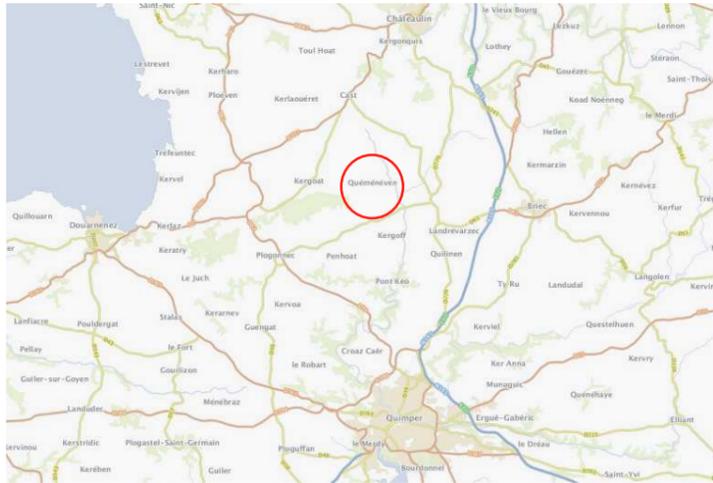
Le développement et l'aménagement des mobilités douces est un enjeu qualifiant pour tous les espaces, ainsi que l'accessibilité et l'évidence de priorité piétonne en centre bourg.

- LA COMPOSITION URBAINE ET PAYSAGERE , LES ESPACES PUBLICS, sont le « déjà là » de grande qualité à Quemeneven à l'échelle du centre, et sur lesquels le projet de requalification est nécessaire pour mettre en valeur l'image d'ensemble des espaces urbains.

- LA VALORISATION DES PATRIMOINES PAR LE VEGETAL, LES MATERIAUX, LA MISE EN LUMIERE ... sera déclinée de façon contemporaine, diversifiée et structurante.

- LES STATIONNEMENTS

PA1- PLAN DE SITUATION



Couleurs: Périmètre d'étude

• APPROCHE DU PROJET: LES ENTREES ET LA TRAVERSEE DU BOURG, LE COEUR DU BOURG

• PARTI D'AMENAGEMENT PAYSAGER:

Afin de répondre aux objectifs d'attractivité résidentielle et de valorisation d'un espace urbain piéton, notre méthode de travail s'articule selon trois axes :

- Une contribution à la réflexion urbanistique globale (Développement et vie du bourg) à échelle élargie, permettant une mise au point du programme
- L'élaboration et la mise en œuvre de l'aménagement concret des lieux (Fonctionnalités et qualitatif), objectif visé de la présente mission.
- La co-élaboration avec les acteurs (Usagers, élus et décideurs, professionnels) selon les différents temps du projet.

A titre d'illustration, cette méthode intègre notamment les attitudes et démarches suivantes :

- Considérer le projet d'aménagement dans une perspective de projet de territoire dans lequel s'inscrit et évolue le bourg . Cette approche conduit aussi à préciser et établir les relations entre petite et grande échelle, paysage proche et «grand paysage».
- Avec les habitants, usagers, et acteurs, faire émerger et partager la reconnaissance des ressources et atouts (Atouts urbains et paysagers, culturels / To Heol notamment, patrimoniaux...) du bourg et de son site, servant son attractivité pour y vivre et portant des valeurs sociales spécifiques (Proximité, échanges, pragmatisme, mutualisation...).
- Intégrer l'écologie dans la conception dès les premières phases du projet (Exemple : Gestion des déchets, localisation des points d'apport volontaire (PAV)... Vers une politique zéro déchets, viser les liens sociaux, le partage, le réemploi...)
- Conduire une analyse générale des mobilités, circulations, déplacements, liaisons douces à l'intérieur du bourg et en relation avec son contexte urbain et rural d'ensemble: Piétons, PMR, toutes classes d'âge, véhicules, transports en com-

mun attractifs et bien positionnés (facilité d'accès, support d'autres activités...), poids lourds, engins agricoles... Les aires de stationnement seront considérées non seulement dans leur fonctionnalité première, mais aussi comme des espaces publics valorisés, aux usages multiples selon la journée ou la saison...

De même conduire une analyse du tissu d'activités, d'équipements (Mairie, salle communale, salle des associations... qui sont les lieux de vie et doivent être confortés et fonctionner en synergie. Penser les activités et emplois au coeur du bourg. Réfléchir à la mutualisation des services et équipements (Abaissement des coûts, confortement de l'animation, de la sociabilité, extension des horaires « de vie » du village)

Intégrer les projets de développement et offre de logements de la commune (zones constructibles...) dans la réflexion sur les nouveaux équilibres et usages dans le bourg.

Envisager éventuellement, à l'échelle de Quéménéven, une approche des fonciers mutables (Transformations éventuelles du bâti existant, parcelles non construites, terrains publics peu valorisés...).

La perspective est aussi d'adapter le bourg aux modes de vies de ceux qui choisiraient d'y habiter aujourd'hui, par l'optimisation des qualités d'urbanisme et de cadre de vie (Exposition, vues, jardins en rez-de-chaussée, intimité et relations de voisinage, accès en voiture à bonne distance, accessibilité des logements, performances thermiques...).. Penser aussi à la contribution des personnes âgées à la vitalité d'un village, en favorisant par exemple le maintien à domicile ou la création de petites unités résidentielles...

Adopter une approche patrimoniale ouverte, une attitude de projet évaluant les possibilités et scénarios de modification du tissu (Bâti, espace public, parcellaire, topographie urbaine...), les opportunités de valorisation d'éléments patrimoniaux bâti ou paysagers.

Appréhender le « cadre de vie » aussi comme un élément d'un projet d'accueil « touristique » d'ensemble, avec une nécessaire qualité sobre, au caractère contemporain et va-

lorisant le patrimoine.

Ces thèmes et bien d'autres sont partie intégrante d'une réflexion élargie et d'échanges qui viennent nourrir le projet d'aménagement des lieux.

Les différents enjeux (Valoriser l'identité des lieux, renforcer les capacités de rencontres, d'échanges et liens socio-économiques, créer des aménités...) qui trouveront réponses au moyen du renouvellement d'espaces publics requalifiant le cadre de vie, qui visera notamment:

- La composition et/ou requalification des cheminements et lieux piétons accessibles, et plus généralement une lecture plus urbaine, piétonne, contemporaine et qualitative des espaces (Aménagement de l'espace public (Espaces voirie, piétons, végétalisés), sobre, accueillant, fonctionnel, valorisant..) valorisation d'un centre sécurisé et attractif, permettant la cohabitation des usages, et l'évidence de la prééminence du piéton
- Le rapport de certaines façades à l'espace public et à la voie, aujourd'hui parfois sans grand recul sur la voirie, doit s'enrichir d'un espace seuil de liaisons et d'usages piétons, et de transition (Sécurité, confort et valorisation), tout en valorisant le caractère du bourg et en assurant la circulation, notamment des engins agricoles, contrainte forte.
- La maîtrise de la circulation et l'organisation du stationnement
- La juste présence du végétal (Réflexion sur les arbres, le fleurissement notamment le long des murs de l'enclos et devant certaines façades) pour une image harmonieuse, une appropriation des habitants et un entretien limité.
- Un aménagement de qualité environnementale (Sols plus ou moins perméables, entretien limité et adapté aux moyens, analyse du cycle de vie de tous les matériaux...)



Faire cohabiter circulation, piétons (Continuités, refuges), mise en valeur...



Place des piétons, lisibilité des voies, stationnements...



Liaisons / articulations entre lieux, usages spécifiques salle et cantine, patrimoine...



Carrefour place, salle des associations, stationnements...



Parvis mairie et école, circulation sur la rue, organisation du stationnement, espaces piétons, qualité végétale.



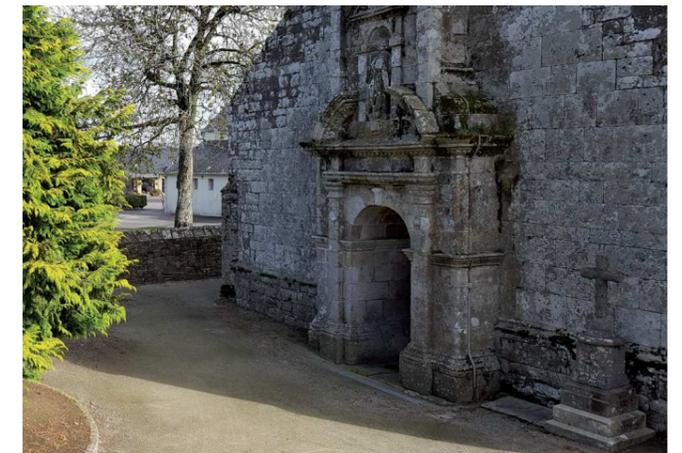
Pôle mairie école, organisation des accès place, réflexion points de collecte, requalification et paysage



Axe urbain, place du piéton, mise à distance façades - voie



Relations de l'espace cantine / salle communale avec enclos église et place de la mairie.



Liaisons / articulations entre lieux, patrimoine...



Seuil de la place, activités en centre bourg, valorisation bâti.



Qualité végétale, maillage des liaisons



Qualité végétale, maillage des liaisons, abords bâtis de la place de la mairie.



Parvis et terrasses piétons, optimisation des stationnements...



Patrimoine, relations enclos et espaces adjacents paysagers ou bâtis...



Place du piéton et articulation des lieux, conditions de circulation, projet développement (lotissement) et futur cheminement devant la bibliothèque...



Place du piéton en liaisons et traversées, seuil de la place de l'église...



Maillage piéton du coeur du bourg, vocation et articulation des lieux...



Enchaînement des lieux, fonctions spécifiques des abords, qualité paysagère, murs et cloisonnements ou passages.



Futur espace de liaison (Connexion lotissement) en parvis de bibliothèque.



Sécurité en sortie de logements, valorisation terrasse resto et parvis église...



Couronne du tissu ancien, évolution du secteur, voie et liaison cimetière



Porche, périmètre AVAP, parvis, fleurissement...



Circulation, cheminements piétons, articulation d'espaces, valorisation bâti.



Place des piétons, emprises, hiérarchie et lisibilité des voies, organisation du stationnement.



Place du piéton, confort et sécurité des seuils et façades, conditions de circulation, paysage de fond de rue et enchaînement, mutabilité...



Circulation VL, statut des piétons, valorisation bâti, qualités de sols et de paysage.



Dégagement et mise en valeur des commerces, organisation du stationnement, mobilier et signalétique, sécurité visibilité carrefour...



Relations enclos / place, organisation du stationnement, identification des voies centre et RD...



Place de la mairie: Statut rue par rapport à la place, accès stationnements, parvis école et mairie, liaisons cantine, salle, église, périphéries de la place, futur préau/halle...



Carrefour-place, salle d'usage public, sécurité carrefour, place du piéton, stationnement, paysage d'arrière plan et axe urbain.



Visibilité et manoeuvre, place du piéton.



Place des piétons et liaisons, entrée à marquer côté cimetière, sécurité du carrefour...



Place rue du stade en seuil d'entrée



Qualité paysagère aux abords immédiats du centre, tissu maillage urbain



Maillage de sentiers



Optimiser l'espace de la place, stationnement, piétons, végétal...



Futur quartier et relations visuelles et de cheminements avec le centre, interface avec l'existant, limite urbain-rural.



Favoriser le commerce forain



Axe urbain de centre bourg à valoriser, lisibilité carrefours, place du piéton, mise en valeur des façades...



Circulation VL, statut des piétons, valorisation bâti, qualités de sols et de paysage, visibilité



Continuité piétonne à étendre jusqu'en entrée, sécurisation future traversée piétonne et entrée du nouveau quartier, complément traitement chaussée...



Place sécurisée du piéton, liaison avec rue-place du stade, marquage d'entrée...



• PHASE 1 TRAVAUX: Secteurs 1 et 2

• PHASES TRAVAUX ULTERIEURES : Secteurs 3 et 4.

PRINCIPES D'INTERVENTION PAR THEMATIQUES:

- DEPLACEMENTS PIETONS ET VELOS: Piétons sur accotements redimensionnés / Vélos sur voirie commune requalifiée
- MOBILITE TRANSPORTS EN COMMUN: Aménagement d'un arrêt
- PAYSAGE URBAIN / PLANTATIONS: Plantations de massifs en pieds de façade. Plantation d'arbres de développement adapté.
- ACCESSIBILITE: Gabarits redimensionnés et seuils raccordés. Cependant, la pente sur la rue de Quimper constitue une limitation de l'accessibilité pour certains publics.
- CIRCULATION / SECURITE / VITESSE: Meilleure lisibilité de la voie et des trottoirs. Création de traversées piétons. Amélioration du fonctionnement et de la qualité d'ensemble.
- STATIONNEMENT: L'organisation actuelle est confirmée par l'aménagement sur les rues. Optimisation /rationalisation sur la place de l'église et de la mairie
- GESTION DES EAUX PLUVIALES: Recueil de toutes les gouttières, création de caniveaux et de certains stationnements sur pavés joints perméables. Création de surfaces végétalisées.
- MATERIAUX / TRACABILITE / RESSOURCES LOCALES: Le granit, le bois (chêne, robinier) seront privilégiés. Toutes les provenances seront identifiées et soumises à validation.
- CADRE DE VIE / VIE SOCIALE: Abords de lieux d'intensités (ecole, mairie, restaurant, boulangerie, bibliothèque, salle de spectacle, salle polyvalente...), continuités des parours, espace public requalifié pour le piéton, éléments de confort et de pause, attrait paysager...

•PRINCIPES D'INTERVENTIONS PAR SECTEURS:

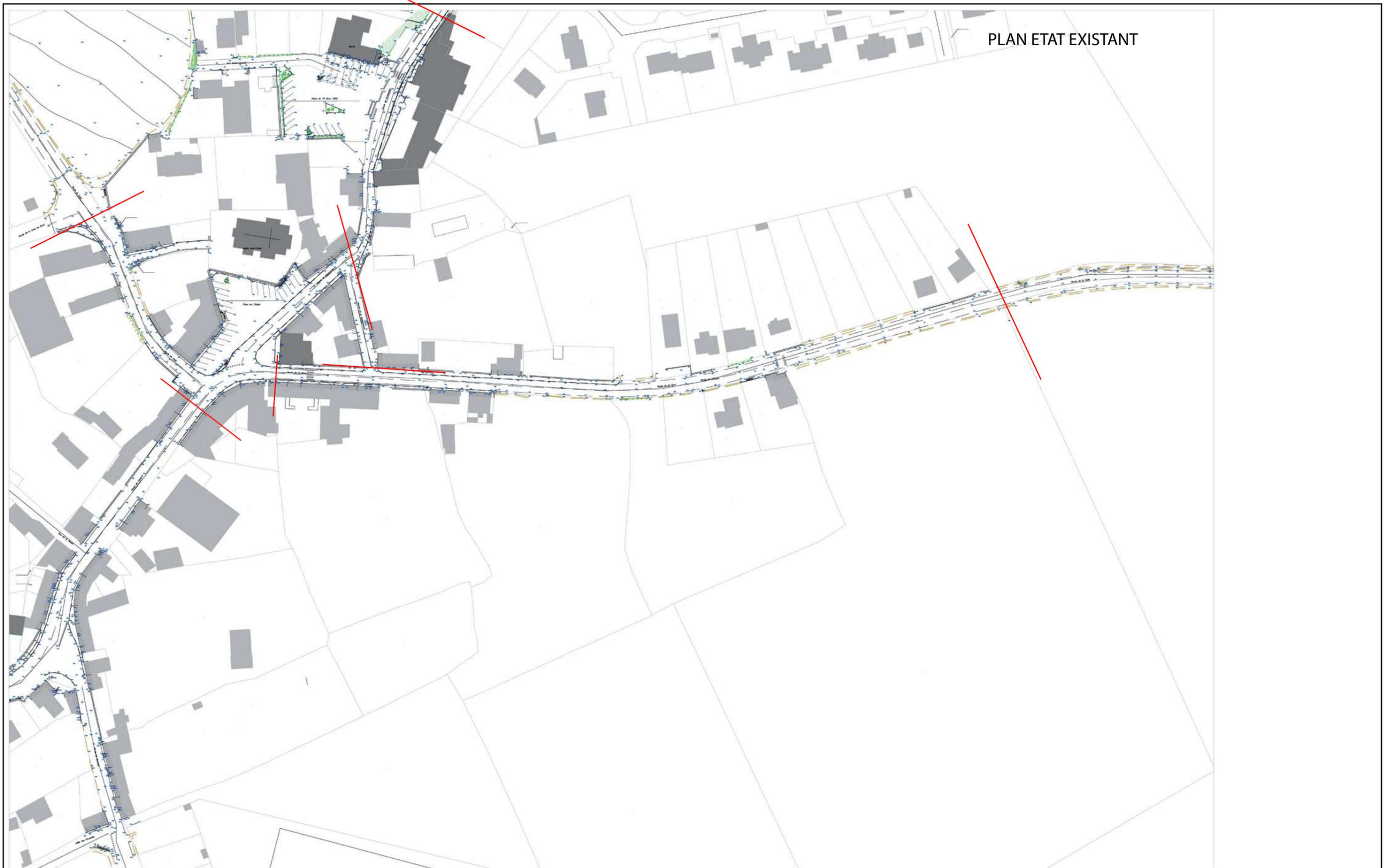
LE PRESENT DOSSIER DE PERMIS D'AMENAGER NE CONCERNE QUE LES SECTEURS 1 ET 2

• En Phase 1 de travaux (Secteurs 1 et 2), routes de la gare, de Kergoat et de Quimper:

- Mise en valeur de l'ensemble des surfaces, vers une perception d'un espace entier de façade à façade valorisant le piéton, par des revêtements plus clairs et qualitatifs
- Pas de bordures hautes: Caniveaux / bordures basses vues 2 cm, selon des lignes de fils d'eau en relation avec les façades plutôt que selon des trajectoires routières
- Gabarit de voie moyen à 5.50 mais rives franchissables
- Resserrement du carrefour routes de Kergoat / route de Quimper et déplacement de la signalétique (Stop).
- Valorisation des abords de la salle de spectacle (Piétons, plantations, stationnements)
- Création localisée d'alternats et inscription de stationnements en long.
- Aménagement d'un arrêt car
- Création d'un accès vers le futur lotissement en entrée Est.
- Revêtements de rives piétonnes plus clairs (accotements béton désactivé)
- création de traversées piétonnes en peinture et bandes résine et bandes podotactiles
- Valorisation / protection des seuils et accès riverains par mobiliers pierre, reprises d'emmarchements, chaînettes pavés de rive.
- végétalisations de façades par massifs bas, jardinières et plantes grimpantes
- Plantation d'arbres
- Reprises / raccords de grilles avaloir, gouttières.

• Dans l'emprise du centre bourg (Phase 2 / Secteur 3), place de l'église, placître, abords salle polyvalente et cantine, route de Kerampape et abords école, rue saint Laurent et place du 19 mars 1962 (HORS PRESENT PROJET)/

- Mise en valeur de l'ensemble des surfaces, vers une perception d'un espace entier de façade à façade valorisant le piéton, par des revêtements plus clairs et qualitatifs
- Pas de bordures hautes: Caniveaux / bordures basses vues 2 cm, selon des lignes de fils d'eau en relation avec les façades plutôt que selon des trajectoires routières
- Gabarit de voie moyen à 5.50 en double sens, et conservation du principe de circulation en alternat entre la bibliothèque et la place du 19 mars 62.
- Création d'un parvis de l'église et recomposition des stationnement
- Création d'une terrasse pour le restaurant
- Recomposition de la place du 19 Mars 62 en créant des parvis pour l'école, la mairie, les abords de la salle polyvalente et de la cantine, avec requalification des liaisons piétonnes traversant l'îlot / enclos de l'église. En bordure ouest de la place, démolition d'une maison existante et création d'un espace couvert (préau).
- Les espaces piétons seront traités en béton gris beige ou enrobé "Goasq"
- création de traversées piétonnes en peinture et bandes résine et bandes podotactiles
- Valorisation / protection des seuils et accès riverains par mobiliers pierre / chasse roue, reprises d'emmarchements, chaînettes pavés de rive.
- végétalisation localisée de certaines façades par massifs bas, jardinières et plantes grimpantes
- Plantation d'arbres
- Reprises / raccords de grilles avaloir, gouttières.
- Fourniture et pose de bancs
- Fourniture et pose de corbeilles



PLAN ETAT EXISTANT



AMENAGEMENT PLACE DU 19 MARS 62 / ABORDS ECOLE ET RESTAURANT SCOLAIRE

AMENAGEMENT ABORDS SALLE / RESTAURANT / NORD EGLISE

AMENAGEMENT DES RUES KERAMPAPE, SAINT LAURENT

AMENAGEMENT CARREFOUR / PLACE DE L'EGLISE

AMENAGEMENT RUE DE LA GARE

AMENAGEMENT RUE DE QUIMPER

AMENAGEMENT CARREFOUR RUES KERGOAT / QUIMPER

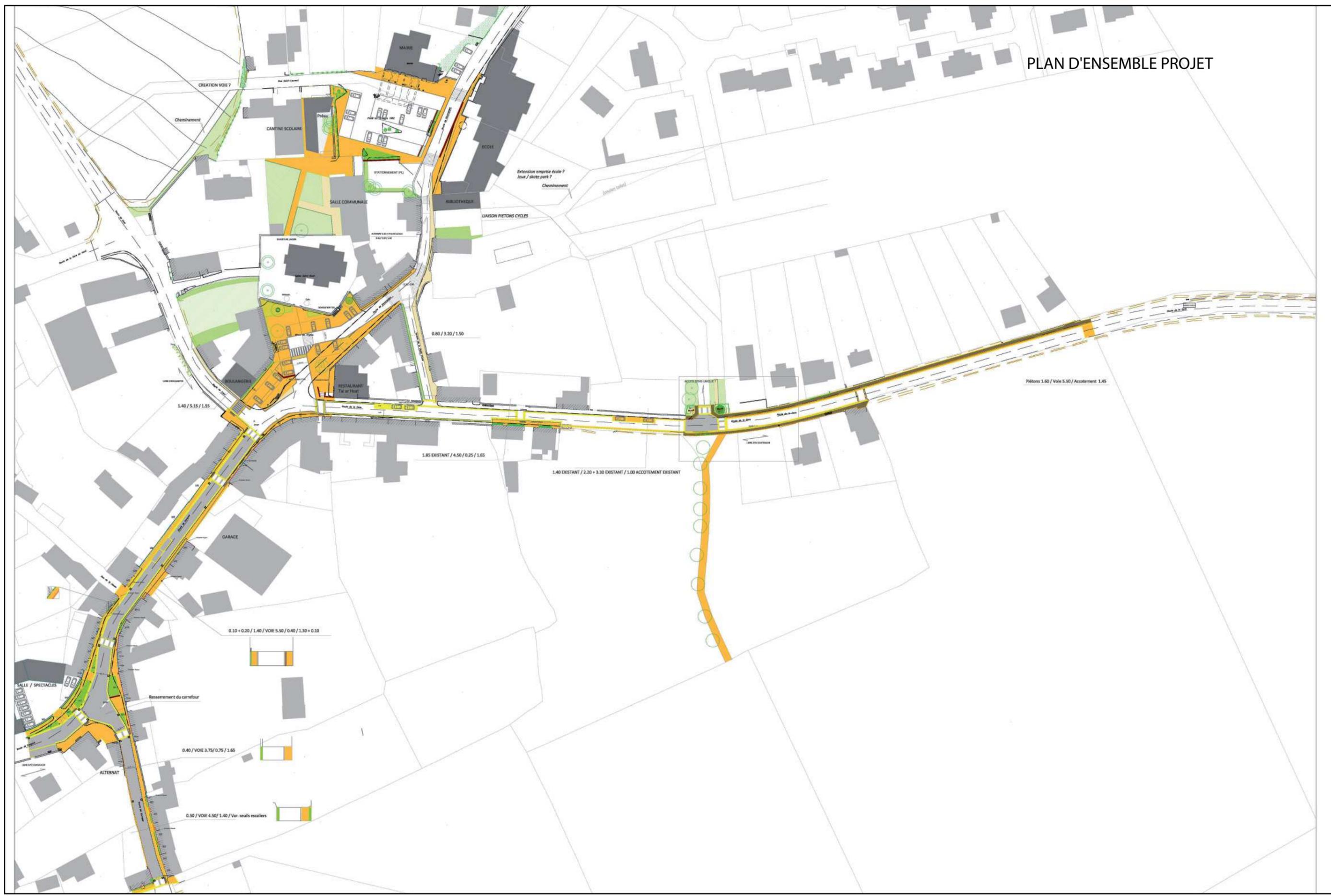
AMENAGEMENT RUE DE QUIMPER

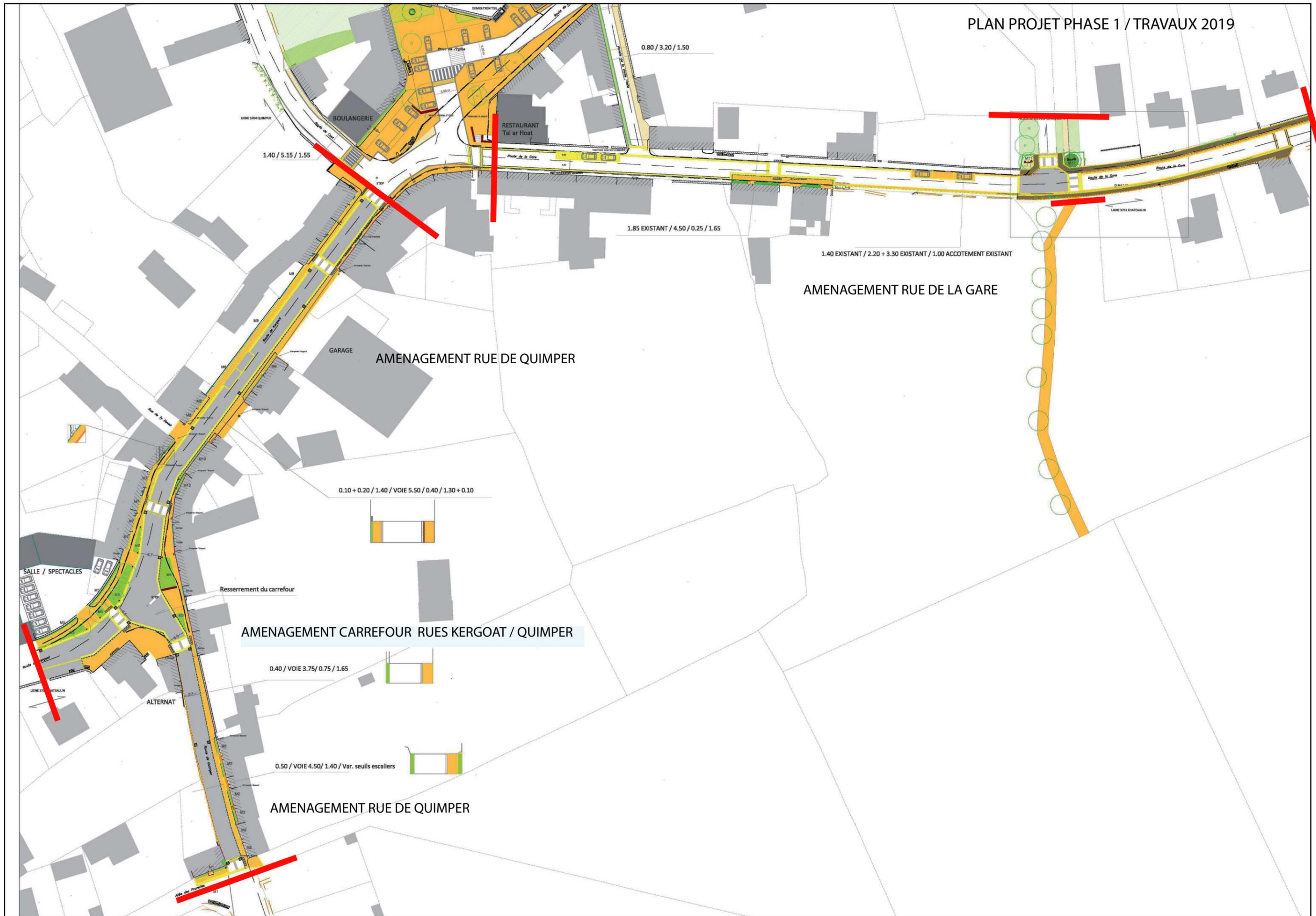
PLAN D'ENSEMBLE PROJET

PRINCIPALES INTERVENTIONS



PLAN D'ENSEMBLE PROJET





AMENAGEMENT CARREFOUR RUES KERGOAT / QUIMPER

0.40 / VOIE 3.75 / 0.75 / 1.65

AMENAGEMENT RUE DE QUIMPER

0.50 / VOIE 4.50 / 1.40 / Var. seuils escaliers

0.10 + 0.20 / 1.40 / VOIE 5.50 / 0.40 / 1.30 + 0.10

1.85 EXISTANT / 4.50 / 0.25 / 1.65

1.40 EXISTANT / 2.20 + 3.30 EXISTANT / 1.00 ACCOTEMENT EXISTANT

1.40 / 5.15 / 1.55

0.80 / 3.20 / 1.50



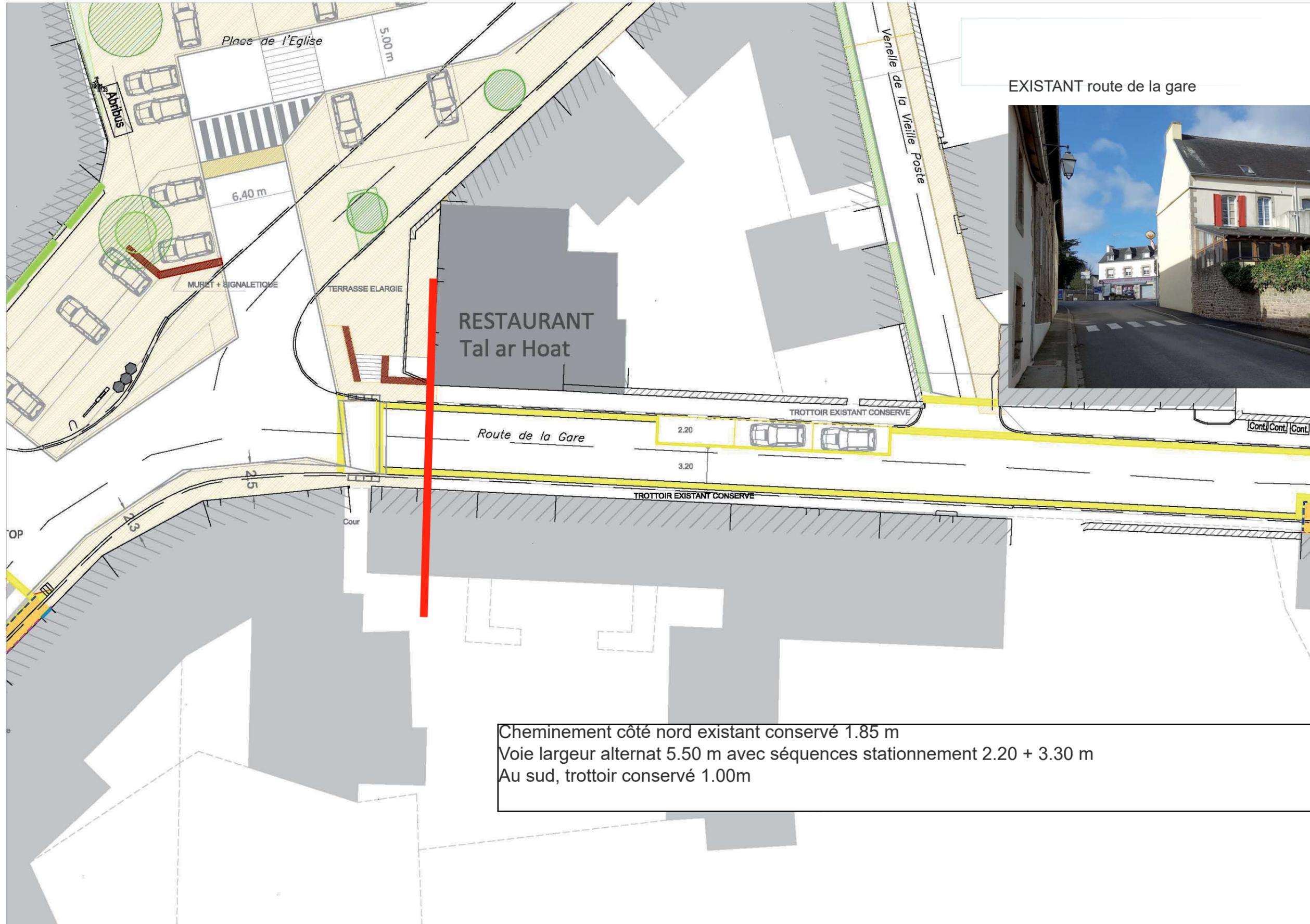


PROJET CARREFOUR



EXISTANT CARREFOUR





EXISTANT route de la gare



Cheminement côté nord existant conservé 1.85 m
 Voie largeur alternat 5.50 m avec séquences stationnement 2.20 + 3.30 m
 Au sud, trottoir conservé 1.00m



Cheminement côté nord existant conservé 1.85 m
 Voie largeur alternat 4.00 m
 Au sud, au droit des maisons: Trottoir "quai" (non surélevé) élargi pour arrêts cars 2.50m



EXISTANT route de la gare



Création de cheminements piétons

Marquage latéral résine

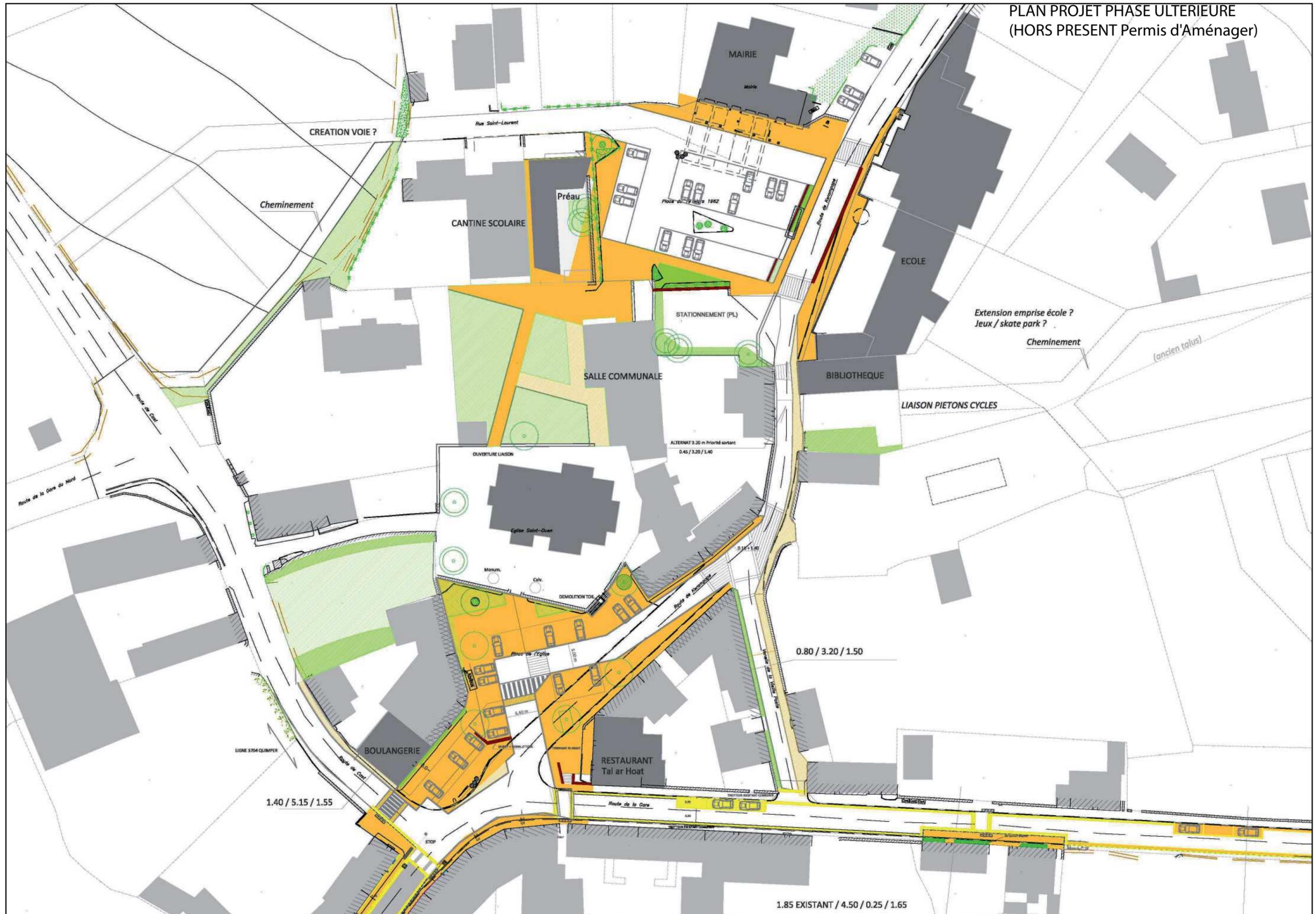
Cheminement côté nord 1.60 m
Voie largeur conservée 5.50 m
Cheminement côté sud 1.45 m

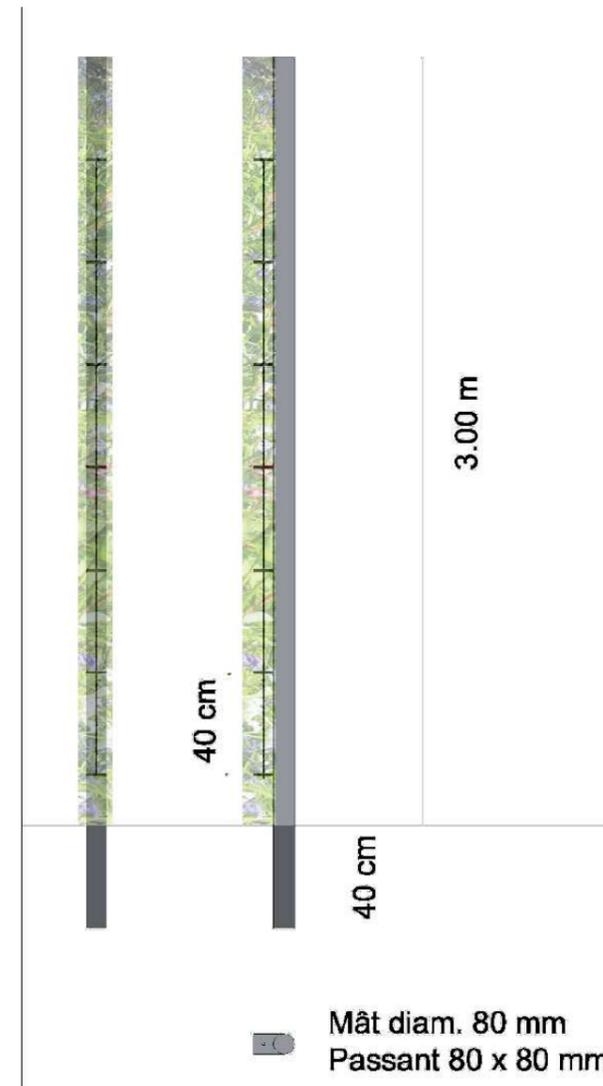
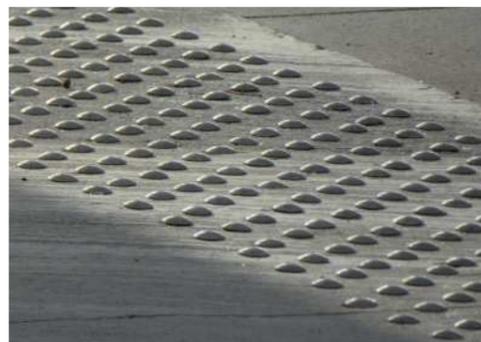




Cheminement côté nord 1.60 m
Voie largeur conservée 5.50 m
Accotement sud conservé herbe 1.45 m

PLAN PROJET PHASE ULTERIEURE
(HORS PRESENT Permis d'Aménager)





MATERIAUX, MOBILIERS, PLANTATIONS

REVÊTEMENTS DE SOLS:

Chaussée en enrobé Goasq
Trottoirs piétons en béton (Secteur Ouest) et enrobé (Secteur Est)
Bordures et caniveaux pavés granit 10x10
Traversées sur chaussée peinture et résine
Bandes de marquage en résine
Pavages perméables pour stationnements

MACONNERIES

Murets pierre granit beige

MOBILIERS

Support tuteurs de plantes grimpantes
Bornes pierre granit beige en protection des seuils
Bornes pierres franchissables gros gabarits
Plots bois dans les massifs
Pas de mobiliers en bords de voie pour permettre le passage de gros gabarit (Engins agricoles)
Bancs et corbeilles métal
Bandes podotactiles au droit des traversées piétons

PLANTATIONS (voir page suivante):

ARBRES:

CHENES / Quercus robur tige 14/16
POMMIERS A FLEURS Malus 'Everest' cépée 200/250
ERABLES Acer pensylvanicum 12/14

PLANTATIONS ARBUSTIVES / MASSIFS:

Vivaces persistantes et arbustes bas sur paillage copeaux de feuillus.
Grimpantes sur support



QUERCUS ROBUR / exemple en site urbain



QUERCUS ROBUR / en entrée du lotissement



ACER PENNSYLVANICUM (Carrefour Quimper Kergoat)



Grimpantes sur support: Hydrangea petiolaris / Clematis armandii / Trachelospermum jasminoides ...



Pieds de murs et bandes plantées: Bruyères et callunes, Erigeron, Dietes et/ou Libertia, Géranium persistant, Hebe compacta, Pennisetum, Stipa gigantea, Poa persistant, Acanthus mollis ...